



Saint-Didier

BULLETIN MUNICIPAL - N° 1 - 2015

www.saint-didier84.fr



Carrières de Lumières



Le CCAS au cœur de la cohésion sociale du village

Gedimat

MATÉRIAUX & BRICOLAGE

Farel Clavel

**GROS ŒUVRE
ISOLATION
CARRELAGE
MENUISERIE
AMENAGEMENT
EXTERIEUR**

AVIGNONAv de Fontcouverte
Tél 04 90 81 15 15**CARPENTRAS**Route de Pernes
Tél 04 90 67 67 67**ISLE SUR SORGUE**ZA la petite Marine
Tél 04 90 38 01 17

Restaurant - Pizzeria

Côté Cours

situé au 100, le cours. St Didier

*Nouvelle décoration,
cuisine traditionnelle, accueil chaleureux.*

Tous les ingrédients réunis
pour passer un moment agréable.

04 90 66 03 28 - Pizza à emporter

Garage
de la
Nesque
M. et Mme Valvo

RENAULT
ZE

Point d'information

VEHICULES ELECTRIQUES

Point d'essai et de vente
de véhicules électriques

- Réparation - Entretien
- Toutes marques
- Vente véhicules Neuf et Occasion

04 90 66 00 81

Quartier Belle Croix
84210 Venasque

Jardinierie
DES FONTAINES

votre espace Jardin

Pascal et Véronique Bévéraggi

Producteur - Pépinières
Décoration - Espaces Verts

723, GRANDE ROUTE DE CARPENTRAS
84210 PERNES-LES-FONTAINES
TÉL. 04 90 66 41 22

**ENT. TESTUD FRÈRES**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE
ENERGIE SOLAIRE**

**ELECTRICITÉ - CLIMATISATION
ARROSAGE - ADOUCISSEURS**



603, Avenue Charles de Gaulle
84210 Pernes les Fontaines - Tél. 04 90 66 54 04

**NOUGAT DE
PROVENCE****SILVAIN Frères**Place de la Poste - 84210 SAINT DIDIER
www.nougat-silvain-freres.fr**04 90 66 09 57****Weldom**

**Bricolage Jardin Location
Matériaux Electroménager**

TESTUD FRERES

Route de Carpentras
84210 PERNES LES FONTAINES

Tél. 04 90 66 54 04 - Fax : 04 90 66 43 05

**BROLY Jérémie
PLOMBIER**

SANITAIRES - CHAUFFAGE
CLIMATISATION - GOUTTIERES
NEUF - RENOVATION - DEPANNAGES

06 78 41 09 57 - 04 32 80 95 83

569, Chemin de l'Amoulette - 84210 Saint Didier

**ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE**

Pompes à chaleur - Climatisation

Jean LECOCC66, Cours de la République
84210 PERNES LES FONTAINES**Tél. 04 90 66 53 38****INSTITUT IRIS**Soins du visage - Epilation cire tiède
Amincissement personnalisé - Bronzage U.V.A. -
cosmétique BioOuvert du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé le mercredi

45, Le Cours
84210 SAINT DIDIER
04 90 66 19 78

**Liberté, égalité, fraternité**

En débutant ces quelques lignes du premier bulletin municipal de l'année, il est de tradition d'adresser à chacun d'entre vous, tous nos meilleurs vœux.

En mon nom et avec l'ensemble des adjoints et conseillers municipaux nous vous souhaitons une très bonne année, riche de bonheurs, de réussites et de santé.

2015, malheureusement, débute par un drame national. Notre pays vient de vivre des journées à la fois terribles et « exceptionnelles » durant lesquelles 17 personnes ont été lâchement exécutées au nom de leurs idées, de leur religion ou dans l'exercice de leur métier ; 17 familles marquées à jamais.

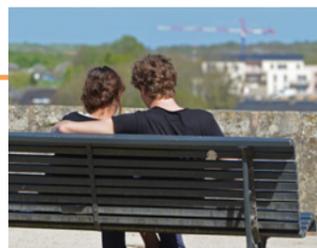
Journalistes, policiers ou membres de la communauté juive, ces hommes et femmes représentent, dans leur diversité, notre démocratie, notre république et par conséquent nos valeurs fondamentales, celles qui construisent notre pays et en constituent l'ADN : la liberté, l'égalité, la fraternité. Dans ces moments où toute une nation se retrouve, face à ceux qui portent atteinte à ces valeurs, notre réaction est digne, massive et exemplaire. Cet élan formidable ne doit pas être qu'un rassemblement ponctuel, mais bel et bien un engagement au quotidien, dans le souci de protéger, de faire vivre et grandir notre démocratie.

Gilles Vève

Maire de Saint Didier

Mobilier urbain - Le banc public : convivial et pratique !

«... Les amoureux qui s'écotent sur les bancs publics, Bancs publics, bancs publics, En s'disant des «Je t'aim'» pathétiques, Ont des p'tits gueul's bien sympathiques ! ... »



Georges Brassens en a fait le repère favori des amoureux dans sa chanson culte des années 50.

Aujourd'hui les bancs publics offrent plutôt un répit au marcheur fatigué, un lieu d'observation de la vie urbaine pour le touriste, le lieu de rendez-vous de discussions des Saint-Didierois.

Dix-huit bancs publics sont répertoriés actuellement dans le village. Pour toujours plus de convivialité et de pratique, nous avons souhaité développer et améliorer ces aménagements.

Cinq nouveaux bancs publics ont été installés récemment dans les quartiers et le centre du village. L'implantation et

la répartition de ce mobilier urbain sont soigneusement étudiées en fonction de la fréquentation des lieux ciblés et du respect d'un cadre environnemental.

Au total la commune comptera vingt-trois bancs publics, « ...de quoi accueillir quelques temps encore les amours débutants... ».



Travaux Route du Beucet

L'accotement de la Route du Beucet situé entre la Route de Venasque et le Chemin de la Chalaysse avait bien besoin d'un petit coup de neuf. En effet, devant les arches du château,

les eaux de ruissellement de la Route du Beucet s'accumulaient et s'infiltraient dans les caves. Les travaux vont commencer le 19 janvier. L'entreprise Néotravaux de Vedène est en train de refaire le caniveau et d'habiller l'accotement d'un béton désactivé. Le montant des travaux s'élève à 5 000 € HT.

Les premières élections départementales auront lieu au mois de mars

La loi du 17 mai 2013 a remplacé les «élections cantonales» et les «conseils généraux» par les «élections départementales» et les «conseils départementaux». Elle a modifié l'appellation des conseils généraux, leur mode d'élection et le calendrier électoral. Les conseillers généraux élus en

2008 et en 2011 seront donc remplacés en mars 2015 par des conseillers départementaux qui seront élus pour une durée de 6 ans (renouvellement intégral du Conseil Départemental au lieu d'un renouvellement par moitié au scrutin uninominal tous les 3 ans comme c'était le cas auparavant).

Les élections départementales auront lieu les dimanches 22 et 29 mars prochain. Pour chaque canton, un binôme (femme-homme) sera élu au scrutin majoritaire à 2 tours. Les conseillers régionaux élus en mars 2010 seront eux aussi remplacés cette année, probablement en décembre.

L'agence TRANS'COVE déménage

Depuis le 1^{er} décembre, l'agence Trans'Cove accueille le public dans le nouveau Pôle d'Échange Multimodal au 270 avenue de la gare à Carpentras (dans les locaux de la nouvelle gare). Ce « Point info transport » regroupe dans un seul et même lieu tous les services liés aux différents modes de déplacements. Vous y trouverez donc les informations sur les réseaux de transports Trans'Cove, TransVaucluse ainsi que les Lignes Express Régionales. Le Pôle d'Échange Multimodal accueille aussi les services liés à l'activité de la SNCF et la gestion de la nouvelle gare routière. Les titres de transports sont vendus sur place. L'agence Trans'Cove est ouverte de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi.

Renseignements : 04 84 99 50 10 - www.transcove.com.

Le numéro de téléphone du Transport à la demande ne change pas, il s'agit toujours du **n° vert 0 800 881 523**.



Le nouveau site internet bientôt en ligne

Dans le dernier bulletin, nous vous avons présenté le nouveau site internet. Le travail de mise en place, l'écriture des différentes rubriques est en train de se terminer. Vous pourrez accéder d'ici la fin février à ce nouvel outil d'information depuis votre PC, tablette

ou smartphone. Au fil des semaines, le site s'enrichira de nouvelles fonctionnalités et vous permettra de retrouver encore plus facilement les informations pratiques, touristiques...

A bientôt sur www.saint-didier84.fr

Les nouvelles activités périscolaires ont trouvé leur rythme !

Les nouveaux rythmes éducatifs ont été mis en place en septembre 2014 à l'école de Saint-Didier. Après un premier trimestre de fonctionnement, un premier bilan peut être dressé. Nous avons principalement choisi de donner la parole aux principaux acteurs concernés à savoir les enfants, les parents et les animateurs.

Chaque soir, 60 enfants participent aux nombreuses activités proposées. La commune et son partenaire Loisirs en Vaucluse veillent à l'organisation d'activités variées, sportives, créatives ou culturelles. «Avant, dans la cour, on s'ennuyait. Maintenant, c'est mieux, on fait des choses» indique ainsi un petit sportif. Les propositions sportives font en effet l'unanimité aussi bien le foot que le basket, l'escrime ou le Kung Fu. « Au foot et au basket on peut se défouler, faire des matchs et s'amuser » souligne un autre enfant.

Les ateliers créatifs et artistiques ont également eu un fort succès : éveil des sens, cirque, origami, calligraphie, chant, etc. On retiendra ces paroles d'enfants : « A l'éveil des sens on découvre des trucs que l'on ne connaissait pas » ou encore, pour

l'atelier chant « On a le plaisir de chanter, d'entendre et d'accorder sa voix ». Le livre jeunesse a également été mis en valeur en maternelle et en élémentaire : « Le livre jeunesse, c'est super : on s'amuse bien, on fabrique des livres, des marionnettes à partir des livres qu'on a découvert », « Dommage, ça ne dure pas assez longtemps ».

Même si tous les enfants ne se sont pas forcément retrouvés dans les activités choisies sur ces deux premières périodes, la grande majorité des enfants souhaitent aujourd'hui que ces nouvelles activités périscolaires continuent. Ils font même de nouvelles propositions, qui, pour certaines, seront proposées lors des prochaines périodes.

Quant aux parents, ils entendent beaucoup parler de ces activités. « Ma fille aime tellement ce qu'elle fait qu'elle le refait à la maison et nous partageons ses découvertes » indique ainsi un parent. « Les activités sont biens. C'est ludique, c'est autre chose que l'école » souligne un autre. La satisfaction à l'égard du nouveau système n'est bien sûr pas généralisée. Quelques sujets de préoccupation demeurent, comme le tarif demandé ou l'accès aux

activités. Une famille indique par exemple : « Toutes les activités plaisent à notre fils. Il a été un peu déçu de ne pas pouvoir faire une activité par manque de place ». Lors de la programmation des activités pour l'année scolaire prochaine, les activités « à succès » seront programmées sur plusieurs périodes afin qu'un maximum d'enfants puissent y participer. Une réflexion sur les tarifs sera également menée par le conseil municipal.

Les animateurs des activités, personnel municipal ou associatif, constatent tous la bonne adaptation des enfants à ces nouveaux rythmes. « Ils réagissent bien. Ils sont créatifs, réceptifs, volontaires. Ils sont capables de se concentrer, d'écouter et d'entrer dans le jeu », Certains constatent également un peu de fatigue, notamment chez les plus petits.

Il est encore trop tôt pour tirer des conclusions sur l'impact de ces nouveaux rythmes quant au bien-être général des enfants ou quant à la réceptivité des temps d'apprentissage. Nous ferons un bilan plus complet en fin d'année en y associant les parents et les enseignants.



Les autorisations du droit des sols changent d'instructeur

L'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration de travaux, etc) était jusqu'à présent assurée gratuitement par les services de l'Etat pour le compte de la commune. A compter de janvier 2015, les services de l'Etat se désengagent petit à petit de cette

mission qui s'achèvera définitivement en juillet 2015. La commune a donc travaillé avec les services de la CoVe pour mettre en place un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme. Ce service intercommunal prendra donc le relais de l'Etat à compter du mois de mars 2015.

Pour le particulier ou l'aménageur, le circuit reste le même. Il dépose en mairie sa demande d'autorisation d'urbanisme. C'est le Maire qui continuera à lui envoyer la décision communale sous forme d'arrêté.

Dans notre prochain bulletin municipal, nous ouvrirons un dossier concernant les entreprises de notre village. Artisans, auto entrepreneurs, PME, PMI, gérants de société, faites-vous connaître auprès de notre service communication (Fabienne Galanti : communication@saint-didier84.fr). Et si vous le souhaitez, nous vous rencontrerons pour mieux communiquer sur votre activité.



Bienvenue au café Le Siècle

Jean-Patrick Rasidy, Xavier Martin et Gaëlle Aubrespin se sont associés et ont repris le café Le Siècle, « le bar du milieu » pour les Saint-Didierois. C'est avec beaucoup d'émotion que Jean-Patrick parle de son projet « c'était le bar de ma mère et de ma grand-mère, j'y suis très attaché sentimentalement, pour moi c'est un véritable retour aux sources. Nous souhaitons qu'il devienne un bar à l'esprit village comme

on les aime ici, que les gens s'y sentent bien, tout simplement », nous dit-il. Un menu à 14 € est proposé le midi en semaine. Le week-end, des soirées tapas sont organisées. Réservations : 04.88.50.03.60

Le tri sélectif s'enrichit d'une colonne à carton

A la demande des commerçants, l'installation d'une colonne à carton est programmée sur la Place de la Mairie en janvier 2015. Destinée en priorité aux cartons d'emballage issus des livraisons des différents commerces, cette colonne est aussi mise à disposition des particuliers. D'une capacité de 4 m³, elle permettra de recevoir les cartons de type déménagement qui devront être démontés et pliés. Les communes de Saint-Didier, Mazan, Loriol et Sarrians sont dotées à titre expérimental de ce genre d'équipement sollicité depuis la mise en place du tri sélectif.

Le Marché de Noël a soufflé ses 10 bougies

La météo n'était pas formidable mais quelques exposants ont quand même pu s'installer à l'extérieur, ce qui portait leur nombre à plus de 40. La pluie a épargné la dixième édition du Marché de Noël et c'est dans la bonne humeur habituelle que les Saint-Didierois ont pu faire leurs cadeaux. « Ici on trouve des idées et des produits que l'on ne trouve pas dans les grands

magasins, c'est toujours plus original - nous confie cette jeune maman qui craque sur les peluches de La Récré - et pendant qu'on fait le tour des stands, les enfants se font tirer le portrait avec le Père Noël et profitent d'une balade en calèche. La journée se termine par une crêpe et un chocolat chaud, et tout le monde est content »



Bonne nouvelle pour le don du sang

Grâce à la mobilisation des donateurs Saint-Didierois, la fréquentation des collectes à Saint-Didier ces derniers mois a été suffisante pour permettre de justesse le maintien de 3 collectes dans notre village en 2015 (4 mai, 21 septembre, 7 décembre). Restons mobilisés pour que ces 3 collectes soient reconduites en 2016. Il faut au minimum 30 poches de sang recueillies à chaque collecte pour que

l'Établissement Français du Sang la juge « rentable » et puisse envisager de continuer à se déplacer jusqu'à nous. Attention ! le seuil de rentabilité est susceptible d'être remonté à 50 par collecte. Nous pouvons réaliser ce challenge sur 3 collectes en restant assidus et en encourageant de nouveaux donateurs. L'amicale des donateurs de sang vous remercie.



Bibliothèque – Société de lecture



La société de lecture de Saint-Didier est la plus ancienne association de lecture du Vaucluse (1950). Elle dispose

actuellement de plus de 10 600 ouvrages, dans des domaines très variés : littérature

classique et moderne, roman policier, BD, livres pour enfants. Elle offre aussi à ses lecteurs une collection d'ouvrages à consulter sur place dans les catégories : histoire de l'art, histoire de France, sciences, voyages. L'abonnement pour une famille est de 30€ pour l'année et l'équipe de 10 bénévoles a le plaisir d'accueillir les Saint-Didierois et les habitants des villages voisins. Elle offre à ses adhérents, dans la mesure de

ses moyens, les derniers livres sortis (prix littéraires et nouveautés). Chaque mois la collection s'enrichit, la liste est longue, nous ne pouvons pas les citer ici mais vous pourrez consulter les titres des dernières acquisitions sur le nouveau site internet de Saint-Didier. La bibliothèque est ouverte : le mercredi de 14h30 à 17h30, le vendredi de 17h30 à 18h45 et le dimanche de 10h30 à 12h00.

Le CCAS au cœur de la cohésion sociale du village

A la suite des dernières élections municipales de mars 2014, le Centre Communal d'Action Sociale s'est renouvelé. Souvent méconnues de nos concitoyens, les missions du CCAS sont pourtant essentielles pour la cohésion sociale du village. Ce dossier fait le point sur ses principales actions et sur ceux qui les portent.

Le CCAS, comment ça fonctionne ? Comment est-il composé ?

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) est un établissement public communal qui intervient dans les domaines de l'aide sociale légale et facultative ainsi que dans les actions et activités sociales. Sa compétence s'exerce sur le territoire de la commune à laquelle il appartient. Il est d'ailleurs rattaché à la collectivité territoriale, mais garde tout de même une certaine autonomie de gestion.

Le CCAS est géré par un Conseil d'Administration composé du maire, qui en est le président de droit, et en nombre égal, de membres élus en son sein par le Conseil Municipal et de membres

nommés par le maire parmi les personnes non membres du Conseil Municipal. A ce jour, le Conseil d'Administration de Saint-Didier compte 15 membres.

Parmi les membres nommés figurent un représentant des associations familiales. Le Maire est secondé par un vice-président. Michel Natale dont le parcours professionnel dans le secteur médico-social est en phase avec les missions du CCAS, a été désigné comme vice-président du CCAS en avril 2014.

Avec quel budget fonctionne-t-il ?

Les ressources du CCAS lui sont propres et son budget est autonome par rapport au budget municipal. Les moyens financiers propres au CCAS sont néanmoins relativement limités. Les recettes sont constituées en majorité d'une subvention de fonctionnement versée par la commune, de dons, de legs, des participations des usagers aux services. En 2013, les recettes du CCAS se sont élevées à 25 000 euros environ.

Ses principales recettes :

- Redevances liées aux services rendus, essentiellement constituées du paiement des repas livrés à domicile
- Participation de la commune : la commune verse une subvention annuelle de 6000 euros au CCAS
- Participation des usagers aux activités proposées : participation pour les repas, les excursions organisées
- Concessions de cimetière : Un tiers du montant des concessions de cimetières est perçu par le CCAS
- Dons de particuliers : plusieurs particuliers de la commune font chaque année des dons au CCAS. Ces sommes permettent ainsi de diminuer le prix facturé aux bénéficiaires pour les différents services proposés.



Nous avons besoin de vous !

Le Centre Communal d'Actions Sociales est un organe indispensable à la commune. Véritable rempart contre la précarité, l'isolement, la dépendance et la solitude, nous souhaitons le faire vivre, en y développant les valeurs d'entraide, de solidarité et d'échanges. C'est fort de cet engagement, malgré un contexte de crise et un désengagement de l'Etat, que chacun de ses membres souhaite donner de son temps afin de développer différentes actions pour mieux vivre ensemble. Si la démarche vous intéresse, que vous souhaitez vous investir à nos côtés en tant que bénévole, pour contribuer au « bien vivre » de notre commune, n'hésitez pas à nous contacter !

Les membres du Conseil d'Administration du CCAS

**Gilles VÈVE**
Agriculteur**Michel NATALE**
Retraité du secteur
médico-social**Frédérique CARRET**
Orthophoniste**Florence CHAUPIN**
Médecin généraliste**Solène ESPITALIÉ**
Directrice de Solid'agri,
entreprise sociale et solidaire**Sylviane EON**
Responsable
d'Agence d'Intérim**Patrice GOAVEC**
Employé de banque**Sylvia Pellerin**
Préparatrice en pharmacie**Michel Raynaud**
Educateur
Sportif territorial**Patrick BOUILLOT**
Retraité cadre commercial**Geneviève Allié**
Retraîtée**Dominique CARDOUAT**
Sans profession**Jean-Pierre DANOS**
Directeur de l'Association
Allo Services**Nicole DI PIETRO**
Retraîtée**Chantal PRÉVOT**
Responsable d'agence

Paroles d'élus

Michel NATALE « Mon éthique, dans un esprit humaniste et de justice sociale, privilégie la disponibilité, l'écoute et l'accompagnement dans cette période difficile que nous traversons. »

Solène ESPITALIÉ « En ces temps de crise, je crois profondément en la Solidarité. Si chacun de nous donne un peu d'attention et de chaleur humaine aux autres, c'est toute une société qui change. Ainsi, le CCAS est, pour moi, l'organe communal portant ces valeurs et permettant de traduire concrètement l'effet papillon : un petit battement d'ailes ici, de nombreux changements dans la vie de chacun et surtout de ceux qui souffrent d'isolement, de solitude ou de précarité ! »

Sylviane EON « Je crois en la mise en place d'activités où les personnes de tous les âges puissent se retrouver, communiquer et échanger afin de sortir d'un quotidien parfois lourd et d'une solitude qui peut être pesante »

Patrice GOAVEC « Je constate que les personnes ou les familles les plus en difficulté ne savent pas à qui s'adresser ou n'osent pas le faire. Je souhaite dynamiser le CCAS par des activités et en mettant en priorité le souci de ceux qui n'ont plus de relations sociales »

Sylvia PELLERIN « Je me suis engagée dans le CCAS car je souhaite défendre des valeurs qui me paraissent fondamentales, notamment le respect des personnes. Je crois qu'en portant de l'attention à ceux qui en ont besoin on peut construire une société meilleure pour tous »

Michel RAYNAUD « Pouvoir par tous les moyens à notre disposition, repérer, rencontrer et aider les Saint Didierois en difficulté est une de mes priorités »

Patrick BOUILLOT « A la retraite, je souhaite donner de mon temps pour mon village »

Geneviève ALLIÉ « Je me suis engagée auprès du CCAS car le bien-être des personnes âgées me tient à cœur »

Dominique CARDOUAT « Je suis certaine que certains membres de notre village sont en difficultés mais qu'ils n'osent faire appel au CCAS par pudeur, par fierté, par timidité. Il nous faut prendre en compte ces sensibilités et savoir les recevoir »

Jean-Pierre DANOS « Mon intérêt pour les nouvelles technologies et les effets qu'elles ont sur les générations qui ne sont pas nées avec elles a fait germer l'idée de mener un atelier intergénérationnel autour de l'outil informatique »

Nicole DI PIETRO « Ma disponibilité, le désir de m'investir dans l'action sociale et de créer des liens avec les gens de mon village m'ont amenée à être membre du CCAS. »

Chantal PRÉVOT « Professionnellement responsable d'agence dans une structure d'aide à domicile, je souhaite mettre à disposition mon expérience auprès de toutes personnes ayant besoin d'être aidées dans les tâches de la vie quotidienne »

Vers une diversification des actions du CCAS

Sous l'impulsion de Michel Natale, le CCAS souhaite élargir son champ d'action. Il continuera à assurer ses missions traditionnelles telles que le portage de repas à domicile, les aides d'urgence ou l'organisation de repas annuels en direction des personnes âgées. « Il s'agit, avec les moyens modestes dont nous disposons de mettre en place un plan d'accompagnement face à la solitude, la précarité, la maladie, les difficultés sociales et familiales » résume ainsi Michel Natale. Mais, poursuit-il, « il est aussi nécessaire de stimuler l'action du CCAS en développant des activités favorisant les rencontres, le lien social, l'échange, le jeu et la culture ». De nouvelles actions vont donc être mises en place.

• LE PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Le C.C.A.S. organise sur la commune le portage des repas pour les personnes âgées ou ayant des difficultés à se préparer des repas. Sur l'année 2013 le C.C.A.S. a livré 1835 repas soit une moyenne de 150 repas par mois. Le traiteur Le Ramier livre actuellement entre 5 à 8 repas par jour. Les repas sont confectionnés par le traiteur Le Ramier puis livrés par un personnel communal. Le repas est facturé 8 € aux bénéficiaires. Toute personne désirant en bénéficier peut contacter la Mairie. Un bulletin d'inscription est par ailleurs téléchargeable sur le site de la commune.

• REPAS ANNUELS DU CCAS

Plaisir des papilles et du vivre ensemble !

Vivre ensemble, se retrouver, échanger, quoi de mieux qu'un bon repas pour en profiter ! 2 fois par an, le C.C.A.S. convie les administrés de la commune ayant plus de 60 ans, à un repas, chaleureux et savoureux, au printemps et à Noël. Le repas est gratuit pour les saint-didierois de plus de 80 ans. Un service de transport est proposé pour ceux qui le souhaitent. Le 18 décembre dernier, nous avons ainsi eu la chance de se retrouver autour d'un délicieux repas organisé par les membres du CCAS avec l'aide du personnel de restauration de l'école et

avons ainsi fêté en avance les fêtes de fin d'année. C'est plus de 180 personnes qui se sont régalées et ont pu passer un agréable moment, le tout animé par Alan Flor, qui a, une fois de plus, su nous faire valser et swinguer !

• LE FOYER DES AÎNÉS, UN LIEU DE RENCONTRE ET D'ÉCHANGE

Situé au centre du village, à proximité de la maison du tourisme, il est très facilement accessible. C'est un lieu convivial de rencontres, ouvert à tous, où l'on peut, à l'occasion de discussions, de parties de cartes ou autour d'un goûter, maintenir du lien social et trouver chaleur humaine et bonne humeur ! Ouvert les lundis et jeudis de 14h à 18h, il est animé par des bénévoles. Le foyer accueille toute personne qui souhaite faire de nouvelles rencontres, de nouvelles activités ou rompre son isolement, que ce soit de manière ponctuelle ou régulière, par la mise en œuvre d'activités collectives (Jeux, ateliers, débats, rencontres inter-générationnelles, etc.).

• UN SERVICE DÉDIÉ D'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Pour les personnes dépourvues de tout moyen de locomotion, le CCAS souhaite développer un service d'accompagnement du domicile des personnes âgées au foyer des aînés afin de partager un moment de convivialité les lundis et jeudis. Véritable outil de mobilité et de maintien du lien social, cette initiative permettra aux aînés de profiter de leur village, de leurs amis, afin que le maintien à domicile ne rime pas avec isolement et solitude. Au-delà du lien social, ceci favorisera également le renforcement de la veille sociale pour prévenir toutes difficultés auxquelles la personne accompagnée pourrait faire face. Ainsi, ce service pourrait être mis en place début 2015 grâce, en partie, aux moyens municipaux existants : minibus et personnel municipal mais aussi basé sur le bénévolat et le temps libre de chacun. Toute personne intéressée pour profiter de ce service ou pour y participer à titre bénévole peut d'ores et déjà contacter la Mairie





• LES EXCURSIONS

Plusieurs fois dans l'année, des excursions seront organisées par les membres du CCAS et proposées aux personnes de plus de 60 ans, afin de découvrir ou de redécouvrir le patrimoine et les richesses de notre région. La dernière mise en place : visite des cathédrales des lumières aux Baux de Provence qui a obtenu un vif succès auprès des St. Didierois. Avec plus de 50 participants, et malgré une météo frileuse, chaleur humaine et bonne humeur étaient au rendez-vous et ont permis à tous de partager un agréable moment dans un cadre magnifique autour de l'exposition temporaire « Klimt et Vienne, Un siècle d'or et de couleurs » !

• LES ATELIERS

Des cours d'informatique, animés par Jean-Pierre DANOS, devraient être mis en place dès le début de l'année 2015. Que vous soyez novice ou utilisateur régulier, venez nombreux vous initier ou vous perfectionner en informatique. Le traitement de texte, Internet, et les réseaux sociaux n'auront plus de secret pour vous ! « A partir d'un ordinateur mis à disposition par le CCAS ou des outils que les personnes concernées souhaiteraient amener, nous visiterons les approches techniques mais nous réfléchirons également aux apports et changements que cela induit dans notre vie de tous les jours et plus particulièrement dans notre relation avec les jeunes générations » souligne ainsi Jean-Pierre Danos

Des ateliers de décorations florales seront organisés dès le début de l'année 2015. Sous la conduite des fleuristes du village, moyennant un coût de participation de 30 €, les personnes demandeuses pourront s'inscrire, afin d'apprendre toutes les astuces de l'art floral, confectionner et emporter leurs compositions après chaque rendez-vous, de quoi fleurir nos chaumières !

« Jardin Solidaire 84 », le bonheur est dans le parc !

Initiative qui sera mise en place courant 2015, elle vise à créer un lieu de vie ouvert sur le village, convivial, favorisant les rencontres et le partage entre générations, au sein du parc de l'Atrium. L'établissement nous met gracieusement à disposition un terrain, sur lequel un espace de jardinage et de détente fleurie sera créé. Animé par des salariés handicapés de l'association SOLID'AGRI, le but est de permettre aux équipes éducatives des écoles et du centre de loisirs ainsi qu'aux équipes soignantes de l'Atrium de s'approprier la démarche afin de faire vivre au fil des saisons des ateliers jardinage où écoliers et aînés pourront se retrouver. Ainsi,



tout en favorisant le lien social et intergénérationnel, les personnes âgées pourront découvrir une nouvelle activité, stimulante et motivante, éveillant tous les sens et permettant le partage, tandis que les écoliers pourront s'initier à l'horticulture, l'écocitoyenneté, tout en découvrant les sciences du vivant sous un angle ludique et concret, dans le cadre des activités périscolaires !

Les « après-midis dansants » : A la demande de nombreux St. Didierois, quelques après-midi dansants seront organisés en 2015 (hors période estivale) dans la salle polyvalente. Du bal musette au charleston en passant par le cha-cha-cha, les danses de salons, ils sont ouverts à tous et sauront à coup sûr vous enchanter les tympans et vous titiller les zygomatiques !

Vous avez des difficultés, vous avez besoin d'aide ?

Le CCAS peut vous accompagner et faire l'interface avec les structures de droits commun :

- Difficultés liées au maintien à domicile pour une personne âgée, un parent, (besoin d'une aide-ménagère, médicale, de la téléassistance...etc.)
- Problématique liée à un handicap (demande carte de parking, d'aide adaptée...etc.)
- Besoin d'une aide d'urgence (bon alimentaire, bon chauffage/énergie, aide scolaire) suite à une perte d'emploi, une modification de situation
- Isolement ou sentiment de solitude,

Autant de situations pour lesquelles les membres du CCAS sont là à vos côtés pour vous écouter et trouver avec vous la solution la plus adéquate pour répondre à vos besoins. N'hésitez pas à nous solliciter directement ou à transmettre vos coordonnées à l'accueil de la mairie, afin que nous vous recontactons.

A noter également : une assistante sanitaire et sociale du Centre Médico-Social (CMS) de Carpentras dont dépend Saint-Didier tient une permanence à la mairie de Saint-Didier tous les 1ers mardis du mois de 9 h à 12 h, afin de vous écouter et répondre à vos problématiques sanitaires et sociales. Il est conseillé de prendre rendez-vous par avance, en contactant le CMS au 04 90 63 95 00.

A vous, à nous ... « Livrez-vous ! »

Fort de l'enthousiasme rencontré lors de la première édition l'année dernière, le comité des fêtes prépare activement la 2ème édition de « Livrez-vous ! » qui aura lieu les 22 et 23 mai 2015. « Livrez-vous ! », on s'en souvient, ce sont deux jours dédiés au plaisir de lire en famille, au plaisir de découvrir et de partager autour de l'écrit et de la lecture avec les parents, les amis, la famille. C'est un plaisir inter générationnel. Cette année encore, c'est l'association « Grains de lire » qui interviendra et proposera de nombreux ateliers de création artistique et d'écriture. Le livre est un point de départ mais les points d'arrivée sont multiples, chaque création est unique et surprend même son créateur. Le vendredi 22 mai, la journée sera banalisée aux écoles et les enfants participeront à des ateliers animés notamment par des auteurs et des illustrateurs. Le samedi, d'autres ateliers de création seront proposés dans le



village, avec là encore des auteurs, des illustrateurs, des libraires et des bibliothécaires qui viendront parler de leur travail et le présenter. Deux jours pour découvrir et se découvrir, expérimenter et partager le livre dans tous ses états.

Record battu à Saint-Didier !

4400 € contre 2300 € l'an dernier



Les ballons de l'espoir

« Bravo à tous les Saint-Didiéris ! » : Laurent Tallandier, président du Comité des Fêtes, et Catherine Marchand, référente du Téléthon, ne cachaient pas leur joie samedi soir à l'issue de la journée du Téléthon.

C'est en effet une somme de 3550€ qui a été récoltée grâce aux nombreuses animations telles que lavage-auto, marche-relais, concours de boules, loto, buvette et grillades, ainsi que les baptêmes en voitures de prestige qui ont connu un vif succès. A cette somme s'ajoute 1006€ récoltés par l'association LEV (Loisirs en Vaucluse) pour son repas gastronomique à emporter. C'est donc une somme-record de 4556€ -contre 2300€ l'an dernier- que les Saint-Didiéris verseront au Téléthon 2014.

« Le don du village a quasiment doublé ! Que tous les participants et bénévoles, soient remerciés, et en particulier les commerçants, les associations et partenaires sans qui ce merveilleux record n'aurait pas été possible »

« Jouer avec les autres » au « Loisirs play club », un projet de l'espace jeunes de Saint-Didier

Le club jeune organise une journée collective et intergénérationnelle sur le thème des jeux et loisirs en tout genre ouvert à tout public à l'initiative des ados du club. « Nous sommes très motivés pour organiser cette journée festive. Nous avons envie de faire

une action pour notre village, partager nos goûts, nos passions et les faire connaître. » Cette journée se déroulera sous forme de plusieurs espaces jeux, organisés par thème dans la salle polyvalente de Saint Didier. Le public pourra venir découvrir les

différents stands et partager un moment de convivialité en famille ou entre amis et pour clôturer cette journée, les jeunes prévoient d'organiser un concert ou une soirée Dj. Ce projet a reçu le soutien financier de la Mutuelle Sociale Agricole de Vaucluse.

Un grand merci !

L'Amicale Laïque tient à remercier vivement les mamans et les enfants de l'école qui se sont mobilisés afin de fabriquer des objets à mettre en vente lors du marché de Noël. Merci à Julien, Alix, Pierre, Reda, Anaïs, Lisa, Lucie, Nathan, Baptiste, Lili, Aurélien

et leurs mamans Marie-Laure, Lydie, Véronique, Agnès, Virginie et quelques autres mamans qui ont rejoint le groupe pour un petit moment en compagnie de leurs enfants.



AVLBRICOLAGE

ELECTRICITE

PLOMBERIE

PEINTURE

OUTILLAGE

DROGUERIE



www.avlgranulats.fr
Tel : 04.90.66.18.40

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Le Mont Ventoux, accueillant une faune riche et quelques 2000 espèces végétales, est le lieu d'un patrimoine culturel lié à une tradition agricole ancestrale : vin, cerises, lavande, truffes... qui en fait un site doté d'une forte identité.

Or ce territoire, soumis à une très forte pression foncière, doit être géré avec attention pour résister à la tentation du « bétonnage » préjudiciable aussi bien à la beauté de ses paysages qu'à son activité agricole déjà fragilisée.

C'est dans ce but qu'aujourd'hui 35 communes travaillent à la création d'un Parc Naturel Régional, comme celui du Lubéron, répondant aux objectifs suivants :

- Protéger le patrimoine par une gestion adaptée des milieux et paysages
- Contribuer à l'aménagement du territoire
- Contribuer au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie
- Assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public
- Réaliser des actions expérimentales dans les domaines ci-dessus

L'élaboration de la Charte répondant à ce projet est assurée par le SMAEV (syndicat mixte d'aménagement du Mont Ventoux) devrait assurer, à terme, la gestion du futur Parc, le personnel actuel en devenant les salariés.

Outre les subventions européennes « FEADER : Fonds Européens d'Aménagement des Espaces Ruraux », les PNR bénéficient également de financements de l'Etat, de la Région, du Département, etc... uniquement accordés à ce type de structure.

La commune de St-Didier n'est pas partie prenante du projet, Pourquoi ?

Ne faudrait-il pas en débattre ensemble?

Etat civil

Naissances

Nathéo FERRIEREle 1^{er} octobre 2014
 Matthias PERRIALle 5 octobre 2014
 Manon GASPARDle 13 octobre 2014
 Charline MERCIER SILVAINle 7 décembre 2014

Mariages

Josiane Comtat / Pierre Mangiavillano.....le 27 novembre 2014

Décès

Yvette BIRAN veuve LEGERle 05 juillet 2014
 Jackie ARNAUDle 17 octobre 2014
 Lucette BON veuve DURANDle 31 octobre 2014
 Raymond CURELLIle 9 novembre 2014
 Marthe FORTIle 18 novembre 2014
 Jean CHAIXle 24 novembre 2014
 Renée DELOISON veuve DUPREZle 21 novembre 2014
 Jackie LENCIle 28 novembre 2014
 Denis IMBERTle 15 décembre 2014
 Marcel LOPEZle 24 décembre 2014
 Marie BENAVENT née SUAREZle 26 décembre 2014
 Victor THOMASle 2 janvier 2015
 Gilberte GROSle 10 janvier 2015
 Madeleine CAISSEle 11 janvier 2015

VIE DU VILLAGE

Entre guerre et souvenir - Novembre 1914 / Novembre 2014

Mercredi 11 novembre 1914, il est 13h30. Le canon gronde toujours depuis plusieurs jours.

Joseph âgé de 19 ans, blotti au fond de sa tranchée au cœur de la Champagne Pouilleuse, attend que la roulante vienne jusqu'à lui. Il sait déjà que son repas frugal au fond de sa gamelle sera froid, comme très souvent, troublé par les retombées de terre soulevées par les obus qui creusent des cratères à quelques mètres de lui, faisant beaucoup de victimes parmi ses compagnons.

En ce mardi 11 novembre 2014, un siècle plus tard, le repas familial sera calme, copieux et chaud. Cela pourrait paraître inconvenant voire indécent à l'égard de Joseph et de bien d'autres qui inspirent respect et émotion pour leur bravoure et leur sacrifice.

Mais, si le confort d'aujourd'hui devait être quelque peu culpabilisant, Joseph, de la haut, recommande de vivre avec joie ce moment convivial en sa mémoire, car le fait de se regrouper 100 ans plus tard, est pour Joseph une reconnaissance de ce qu'il a fait et donné pour sa patrie.

Cette guerre, déjà fratricide au bout de quelques mois, pour gagner la bataille de la Marne et faire reculer l'ennemi, suscite la méditation sur quelques vers de Victor Hugo qui sont de circonstance, bien qu'écris antérieurement à ce conflit, et dans

lesquels Joseph puisait toute sa force et sa volonté, tantôt pour vaincre sa peur, tantôt pour cultiver sa fierté d'espérer faire partie d'un petit bout, d'un passé historique:

« *Le passé est une partie de nous-mêmes,
 la plus essentielle peut être,
 Tout le flot qui nous porte,
 toute la sève qui nous vivifie
 vient du passé,
 Qu'est-ce qu'un arbre sans racine ?
 Qu'est-ce qu'un fleuve sans sa source ?
 Qu'est-ce qu'un peuple sans son passé ?* »

Le passé ne peut s'oublier car il constitue une référence pour éclairer et enrichir notre avenir. Les peuples qui occultent leur histoire sont bien souvent condamnés à la revivre dramatiquement.

Un impérieux devoir de mémoire s'impose à nous pour construire, en s'inspirant du passé, un avenir fondé sur la liberté, l'égalité et la fraternité, notre devise nationale qu'il faut sacraliser, dans un monde qui bouge dangereusement où l'intolérance a tendance à prendre le pas sur la tolérance, faisant ainsi de stupides ravages.

Saint-Didier, La Roque et Venasque ont montré une grande ferveur autour de chaque monument aux morts et au pied de l'ossuaire sous un ciel qui pleurait de tristesse. La forte présence des élus, de la population recueillie et d'une exceptionnelle participation de la jeunesse, de leur famille

et de leurs éducateurs sont rassurantes, pour espérer encore dans les grands rendez-vous de notre histoire.

La Section des anciens combattants de Saint-Didier, La Roque et Venasque composée d'adhérents et de sympathisants de la troisième génération du feu, a rendu hommage à leurs aînés qui ont montré, par leur courage, le chemin qui mène à la liberté. Elle remercie les trois municipalités et tous les acteurs qui ont fait de cette commémoration solennelle une belle rencontre dont ils peuvent être fiers car elle était empreinte de recueillement, de chaleur et de civisme à la gloire de nos poilus de nos trois villages et... d'ailleurs. Soyez-en, une fois encore, pleinement remercié avec des félicitations adressées aux quelque soixante enfants de l'école primaire et de leurs enseignants qui ont su, au travers de textes et de poésies judicieusement choisies, faire revivre avec émotion, le vécu de ces valeureux soldats. Un moment poignant sublimé par un hymne national entonné par cette chorale enfantine. Vous pouvez être fiers de ce que vous avez fait pour nos poilus.

Joseph vous souhaite de poursuivre cette journée dans l'allégresse comme il l'a vécu 4 ans plus tard à l'instant même de la déclaration de l'armistice.

Texte J. WASBAUER

AB ÉLECTRICITÉ

Alberto BALSAMO

Electricité générale et Dépannage

Spécialisation Éclairage, Domotique, Courant faible, Automatisation Portail, Interphone, Installation électrique Piscine.



51 Route de St Jean 84210 St DIDIER

Tél. 04 90 30 18 25 Répondeur

Portable : 06 13 19 03 92

abelectricite@wanadoo.fr

MIMI RETOUCH'

RÉPARATIONS, RETOUCHES TEXTILES ET CUIRS

Du LUNDI au VENDREDI
de 10h à 12h30 & de 14h à 19h
MERCREDI de 9h à 12h

IMPASSE DU GRAND ADRENIER
108 IMPASSE DES CYSTES
SAINT DIDIER

Tél.: 04.88.50.11.98
Port.: 07.63.33.45.12



LA SANTÉ

Ambulance
Ambulance de la Nesque.
Tel : 04 90 29 66 25.

Chirurgien-dentiste
Dr Eric Chaye, 30 Le Cours.
Tel : 04 90 66 01 83. Sur r.v. du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h30 à 19h sauf le mercredi après-midi.

Défilibrillateur
Il est installé sous le porche, entre la Place de la Mairie et la Place Neuve.

Diététicienne
Eva Piétri, Institut Iris, 45 Le Cours.
Tel : 04 90 40 43 87. Sur rendez-vous.

Infirmiers
Françoise Aurard. Tel : 04 90 66 13 18.
Karine Bouchet et Antoine Labalette
Tél. 04 90 61 78 76.
Dominique Castellarin et Valérie Chabaud.
Tel : 04 90 66 19 46.
Edith Ferragut-Pugliesi.
Tel : 04 90 66 08 39.
Nathalie Mathieu. Tel : 04 90 66 13 55.
Alain Schrepel. Tel : 06 12 79 34 05.
Cécile Tortora. Tel : 06 18 08 10 30.
Yvonne Rispal-Halfon. Tel : 04 90 66 12 00.

Kinésithérapeutes
Alain Desix. Tel : 04 90 66 02 31. Sur r.v.
Delphine Nalli. Tel : 04 90 60 00 83. Sur r.v.

Médecins
Dr Florence Chaupin, 428 Le Cours.
Tel : 04 90 66 01 20.
Sur rendez-vous, du lundi au vendredi.
Dr François Jullien, 56 rue du Musée
Tel : 04 90 66 11 75 et 06 11 05 49 07.
Sur rendez-vous, tous les jours sauf le jeudi et le dimanche.

Orthophoniste
Frédérique Carret, chemin des Oratoires.
Tel : 04 90 66 19 75. Sur rendez-vous.

Pharmacie
Pharmacie Michelet-Frys, 203 route de Venasque. Tel : 04 90 66 04 21. Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 8h30 à 12h.

LES ENFANTS

Restaurant scolaire
Corinne Jouve. Tel : 04 90 66 16 47.
Les menus de la semaine peuvent être consultés sur le site de la mairie.

Centre de Loisirs
Directrice : Morad Soutana.
Tel : 09 63 67 27 05.

Crèche Chante-Cigale
Virginie Hamon. Tel : 04 90 29 66 06.

Relais Assistantes maternelles
Hélène Dantin (CoVe) Tel : 06 23 80 56 56

Ecole Maternelle
Karine Lavesque. Tel : 04 90 66 00 78.

Ecole élémentaire
Pierre-Luc Costa. Tel : 04 90 66 01 12.

Espace Jeunes
Zakariya El Youssfi. Tel : 06 07 51 74 68.

Ecoute Jeunes et Parents
Association « Le Passage », accueil-écoute anonyme et confidentiel. Sur rendez-vous en mairie.

LES SERVICES PUBLICS

Architecte-conseil
Claude Commune tient une permanence tous les 4èmes jeudis du mois. Sur rendez-vous.

Assistante sociale
Permanence en mairie le 1^{er} mardi du mois. Prendre rendez-vous auprès du Centre Médico-Social au 04 90 63 95 00.

Chargé de mission de la base aérienne
Pour tout renseignement sur les carrières militaires, Jean Espenon tient une permanence en mairie le 4ème samedi du mois, de 9h30 à 11h30. Tel : 04 90 63 15 36.

Conseiller général
François Pantagène reçoit le 1^{er} mardi du mois, de 10 h à 11h. Sur rendez-vous.

Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
Sandrine Bonnet reçoit le 3ème jeudi du mois, de 13h30 à 16h.

Mairie
Tel : 04 90 66 01 39.
Mail : mairie@saint-didier84.fr.
Site web : www.saint-didier84.fr.
La mairie est ouverte du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Le samedi, de 9h à 12h.

Point Info Tourisme
Ouvert à partir du 15 juin.
Tel : 04 90 66 48 83.
Mail : tourisme@saint-didier84.fr.

Police Municipale
Norbert Pons et Cédric Navarro.
Tel : 04 90 69 46 42.

Poste
Le bureau de poste est ouvert lundi, mardi et vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi de 9h à 12h, jeudi de 9h à 12h et de 14h à 16h samedi, de 8h30 à 11h30. Levée du courrier à 15h en semaine, à 10h30 le samedi. Tel : 04 90 66 01 44

LE CULTE
Etienne Jonquet, curé. Maison paroissiale, 140 route de Venasque.
Tel : 07 87 19 36 99

LES TRANSPORTS

Transcove
Tel : 08 00 88 15 23.

Taxi Espace
Tel : 06 09 33 46 41.

L'ÉVACUATION DES DÉCHETS

Collecte des végétaux
Une benne pour les végétaux est mise à disposition Place Neuve (1^{er} et 3^{ème} mardi du mois), Chemin de Nice (2^{ème} et 4^{ème} mardi du mois), Le Grand Adrenier (1^{er} et 3^{ème} samedi du mois), Chemin Neuf (2^{ème} et 4^{ème} samedi du mois).

Déchetterie
Mini-déchetterie de Venasque, quartier Belle Croix, route d'Apt, Venasque.
Tel : 08 00 04 13 11.
Ouverte le mardi et le vendredi, de 8h30 à 12h. Ainsi que les 1^{er} et 4^{ème} samedis du mois, de 8h à 12h.

Tournée des encombrants
Le 2^{ème} jeudi de chaque mois.
Sur rendez-vous en mairie.

EN URGENCE

Samu : Appeler le 15.
Pompiers : Appeler le 18.
Le 112 sur un portable.
Gendarmerie : Appeler le 17.
Médecin de garde : Tel : 04 90 66 44 33.
Le samedi 12 h à 20 h et le dimanche de 8 h à 20 h. 7 jours/7, composez le 15 de 20 h à 8 h.
Dentiste de garde : 04 90 31 43 43.
Le dimanche uniquement.
Pharmacie de garde : 32 37.
Vétérinaire de garde : 04 90 69 69 13.

ÉLECTRICITÉ **EPC** **PLOMBERIE**

CHAUFFAGE - SANITAIRE - AUTOMATISMES
INSTALLATION - DÉPANNAGE
André BRULAT - Henri NEVIÈRE
207, Rue Emile Zola - 84210 PERNES LES FONTAINES - Tél. 04 90 66 45 68

DG ELECTRICITÉ
DIDIER GALANTI
ELECTRICITÉ GÉNÉRALE
182, Bis, Chemin du moulin à Huile
Tél. 04 90 63 25 38
Port. 06 27 69 11 66

Thierry GAUTIER
Elagage - Débroussaillage
Entretien parcs et jardins
Taille des haies etc ...
524, avenue de la Buissonne
84210 Pernes-les-Fontaines
Tél : 04 90 61 31 27 ou 06 26 86 77 60

AMBULANCES DE LA NESQUE

Véhicules climatisés
Tél./ Fax : 04 90 29 66 25
700, Petite route de Carpentras 84210 PERNES LES FONTAINES

EDGAR D'ESPLOTT
Vins Fins
Dégustation - Vente au détail
Expédition
84210 SAINT DIDIER
04 90 66 01 30

GARAGE A. MARTINEZ
Réparations
Mécanique
toutes marques
915, Chemin de la camarette
84210 Pernes les Fontaines
Tél. 04 90 66 43 15

SPAR

Angélique et Frédéric VEYRIER
115, Le Cours 84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 04 75

Grima Frères

Maçonnerie générale - Rénovation - Piscine
Tél : 04 90 66 11 93
Chemin de l'Amoulette - 84210 VENASQUE

S.A.R.L ABM
Maçonnerie -Rénovation
48, impasse du Tinel 84210 St Didier
Tél/Fax : 04 90 66 09 98
Luc : 06 21 69 73 04 - Bruno : 06 22 28 28 42

VENTOUX TERRASSEMENT
Piscines, allées, Réseaux en tranchée
Enrochements, Préparation du terrain, Fondations,
Brise Roche, fosse septique.
Stéphane GROS - Tél : 06 46 14 25 80
46, Impasse de la Garance - 84210 SAINT-DIDIER

TL PEINTURE
Peinture
Rénovation d'intérieur
Thierry LEFEVRE
20 impasse des iris
84210 Saint Didier
thierry.lefevre65@sfr.fr
Port: 06 13 35 21 94
Tel: 04 13 07 52 00

Le jardin secret
Institut de beauté
Manucure | Soins visage et corps | Cellu M6 | Epilation | Maquillage...
56, rue du Musée 84210 ST-DIDIER
(Derrière la pharmacie)
SOTHYS PARIS
04 90 66 14 52

Patrick Girard
CONCEPTEUR D'ESPACES Cuisine - Bains - Dressing
Route de Saint-Didier - 84210 Le Beaucet
Tél. : 04 90 66 03 52 - Fax : 04 90 66 17 81
Mob. : 06 20 42 37 21 - Email : info@girard-concepts.fr
www.girard-concepts.fr

LE POTAGER DES GARRIGUES
Vente à la ferme - Fruits et Légumes
Ouvert d'Avril à Octobre
Lundi au vendredi 10H/12H - 17H/19H et Samedi 10H/12H
Route d'Apt-Venasque - 84210 ST DIDIER - Tel. 06 21 36 37 52

ETDE
RESEAUX
Eclairage public- Illuminations
Réseaux BT/MT - France Télécom
Fibre Optique - Caméras
Signalisation tricolore
● ETDE - Site de St Didier
341, Chemin Neuf - Quartier les Garrigues - 84210 St Didier
Tél. 04 90 66 04 01 - Fax 04 90 66 09 43

Pompes Funèbres Gontard
04.90.65.02.47/06.17.87.66.71/06.87.28.48.60
Mme GONTARD Vincente
Pompes Funèbres à Carpentras et domiciliée à St Didier, cette entreprise familiale, vous propose de vous accompagner :
7j/7
24h/24
644 Av Victor Hugo
84200 CARPENTRAS
PFGONTARD.FR

JANVIER

Exposition Territoires de la CoVe

Du 12 au 23 janvier

Salle du Conseil

Cinéval

Lundi 19 janvier

18h et 21h, Salle polyvalente

Loto du Club de foot (U.S.S.D.)

Samedi 24 janvier

18h, Salle polyvalente

Loto de La Boule du Siècle

Dimanche 25 janvier

16h, Salle polyvalente

Loto de l'Association Paroissiale

Samedi 31 janvier

18h, Salle polyvalente

FÉVRIER

Cinéval

Lundi 2 février

18h et 21h, Salle polyvalente

Loto du Kung Fu

Samedi 7 février

18h, Salle polyvalente

Cinéval

Lundi 16 février

18h et 21h, Salle polyvalente

Café Cerise « Franc Maçonnerie » par

Gilles Teyssandier

Mardi 17 février

19h, Salle du foyer

Loto de La Boule du Siècle

Samedi 21 février

16h, Salle polyvalente

Stage de l'école de cirque Galipette

23 au 27 février

de 14h à 17h, Centre culturel

MARS

Cinéval

Lundi 2 mars

18h et 21h, Salle polyvalente

Loto de l'Amicale Laïque

Dimanche 8 mars

16h, Salle polyvalente

Repas/Spectacle Dansant

Boule du Siècle

Samedi 14 mars

20h, Salle polyvalente

Élections départementales

Dimanche 22 mars

8h à 18h, Foyer (BV1) et Mairie (BV2)

Café Cerise « Fouilles archéologiques sur le plateau de Sault » par Evelyne

Crégut

Mardi 24 mars

19h, Salle du foyer

Élections départementales

Dimanche 29 mars

8h à 18h, Foyer (BV1) et Mairie (BV2)

AVRIL

Carnaval des Ecoles

Samedi 11 avril

Après-midi, RDV Ecoles

Cinéval

Lundi 13 avril

18h et 21h, Salle polyvalente

Carnaval de la Crèche

Mardi 21 avril

Le matin

Café Cerise « Architectures contemporaines en PACA » par Jean-Paul Bonfils

Mardi 21 avril

19h, Salle du foyer

Cinéval

Lundi 27 avril

18h et 21h, Salle polyvalente

MAI

Don du sang

Lundi 4 mai

15h30 à 19h30, Salle polyvalente

Vide Grenier de l'Amicale Laïque

Dimanche 10 mai

Toute la journée, Salle polyvalente et Place Neuve

Café Cerise « La vérité pour l'historien » par Eric Wentzel

Mardi 19 mai

19h, Salle du foyer

Livrez-vous !

Vendredi 22 mai

Ateliers toute la journée aux écoles

Samedi 23 mai

à partir de 10h, Salle polyvalente

Cinéval

Samedi 23 mai

18h et 21h, Salle polyvalente

Concert par la Chorale «Haut de Gamme»

Samedi 30 mai

20h30, Salle polyvalente



126, Avenue Wilson
84200 CARPENTRAS
Tél. 04 90 63 49 54
Fax 04 90 60 58 29
contact@cottet-imprimeur.com



LE BULLETIN MUNICIPAL

Mairie - 84210 SAINT DIDIER
Tél. 04 90 66 01 39
Directeur de la Publication :
Gilles VEVE, Maire

Comité de Rédaction :

Solène Espitalié - Fabienne Galanti
Cécile Laget-Barbet - Alain Marchand
Véronique Michelet - Michel Raynaud
Nicolas Riffaud

Publication trimestrielle

Imprimé par :
COTTET IMPRIMEUR, Carpentras
sur papier recyclé
Tirage : 1100 exemplaires

